



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'Administration des Postes et des Télécommunications françaises met en vente à partir du 12 mars 1960 dans les bureaux de poste des villes désignées par la Fédération des Sociétés philatéliques françaises pour organiser la Journée du Timbre, et à partir du 14 mars dans les autres bureaux, un timbre représentant une des phases de la pose d'un câble sous-marin. Cette figurine est grevée d'une surtaxe au profit de la Croix-Rouge.

CARACTÉRISTIQUES DE CE TIMBRE

Valeur : 0,20 + 0,05 NF

Couleurs {
bleu foncé
bleu
bleu-vert

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par SERRES

Format horizontal 22 x 36
(dentelé 13)

La révolution des transports du XIX^e siècle se poursuit encore de nos jours : malgré la concurrence de la T.S.F., les câbles sous-marins tiennent une place de plus en plus importante dans les liaisons entre les différents continents. Depuis plus d'un siècle, un vaste réseau mondial, où l'Angleterre a longtemps joué et joue encore un grand rôle, s'est constitué, qui enserre le globe de ses multiples ramifications.

La France possède un réseau d'une longueur d'environ 50.000 kilomètres : c'est en 1851 que le premier câble a été lancé dans la Manche entre la France et l'Angleterre, en 1857 qu'une liaison a été établie par la Corse et la Sardaigne avec l'Algérie, en 1870 que le câble direct Marseille-Bône a été inauguré. Quatre bâtiments câbliers assurent actuellement la pose, la réparation et l'entretien de ce réseau : l'*Emile-Baudot*, le doyen, qui sera bientôt remplacé par le *Marcel Bayard* en cours de construction, est basé à Brest et est adapté aux travaux côtiers; le *D'Arsonval*, mis en service en 1948, a un champ d'action plus vaste dans l'Atlantique; enfin, à La Seyne-sur-Mer sont basés l'*Alsace*, lancé en 1940, et l'*Ampère* lancé en 1950. La technique des liaisons s'améliore aussi : pendant longtemps les longs câbles sous-marins permettaient seulement l'écoulement du trafic télégraphique, mais non celui des conversations téléphoniques. Cette limitation a disparu à la suite de la mise au point de « répéteurs immergés » qui, sous un format réduit, sont d'une robustesse leur permettant de résister aux pressions considérables des fonds marins. De conception et de réalisation entièrement françaises, le premier câble français de cette sorte a été lancé entre Marseille et Alger (900 km) en 1957. Enfin, œuvre commune de la France, de la République fédérale allemande et des Etats-Unis, un câble téléphonique de 4.000 kilomètres inauguré en septembre 1959 a été établi, par-delà des fonds atteignant 5.000 mètres, entre Penmarc'h (Finistère) et Clarenville (Terre-Neuve).

La pose d'un câble sous-marin est une opération délicate qui exige de tous les spécialistes — hydrographes, ingénieurs, marins — une collaboration et une attention de tous les instants. Dès que les circonstances atmosphériques le permettent, le câble, conservé dans les cuves du bateau, quitte le navire par les « daviers », c'est-à-dire les très grosses poulies qui, à l'avant comme à l'arrière, permettent le déroulement du câble. A proximité de la côte où le tirant d'eau du bateau ne lui permet pas d'avoir accès, le câble est supporté par de gros ballons et remorqué par une vedette. L'immersion d'un câble se fait avec prudence : il faut maintenir une tension convenable et suivre au mieux le tracé de pose, balisé de loin en loin par des bouées repères. L'établissement d'un câble pour être définitif demande de longs mois. Une fois posé, le câble peut être avarié; les navires câbliers effectuent également les réparations rendues nécessaires par l'usure, les tempêtes, les accidents de toute nature.

Ainsi les câbles sous-marins assurent des communications de haute qualité, soustraites aux aléas des ondes courtes. Ils rapprochent les continents et contribuent à ce grand phénomène du XX^e siècle : le « rétrécissement » du globe par les hommes.